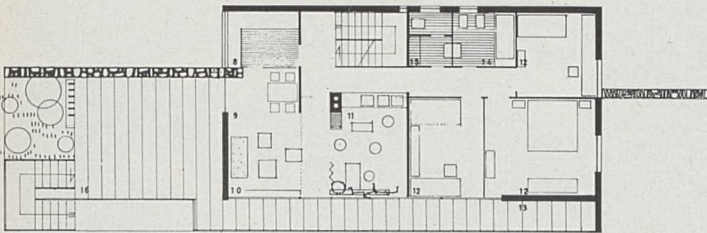
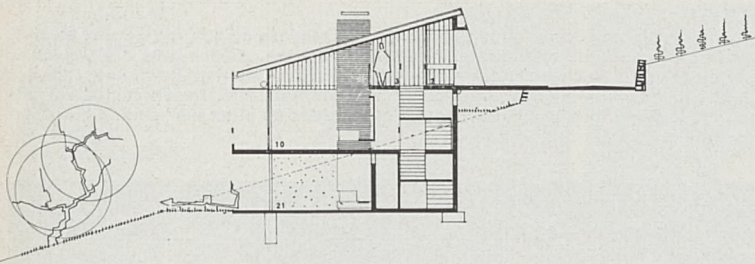
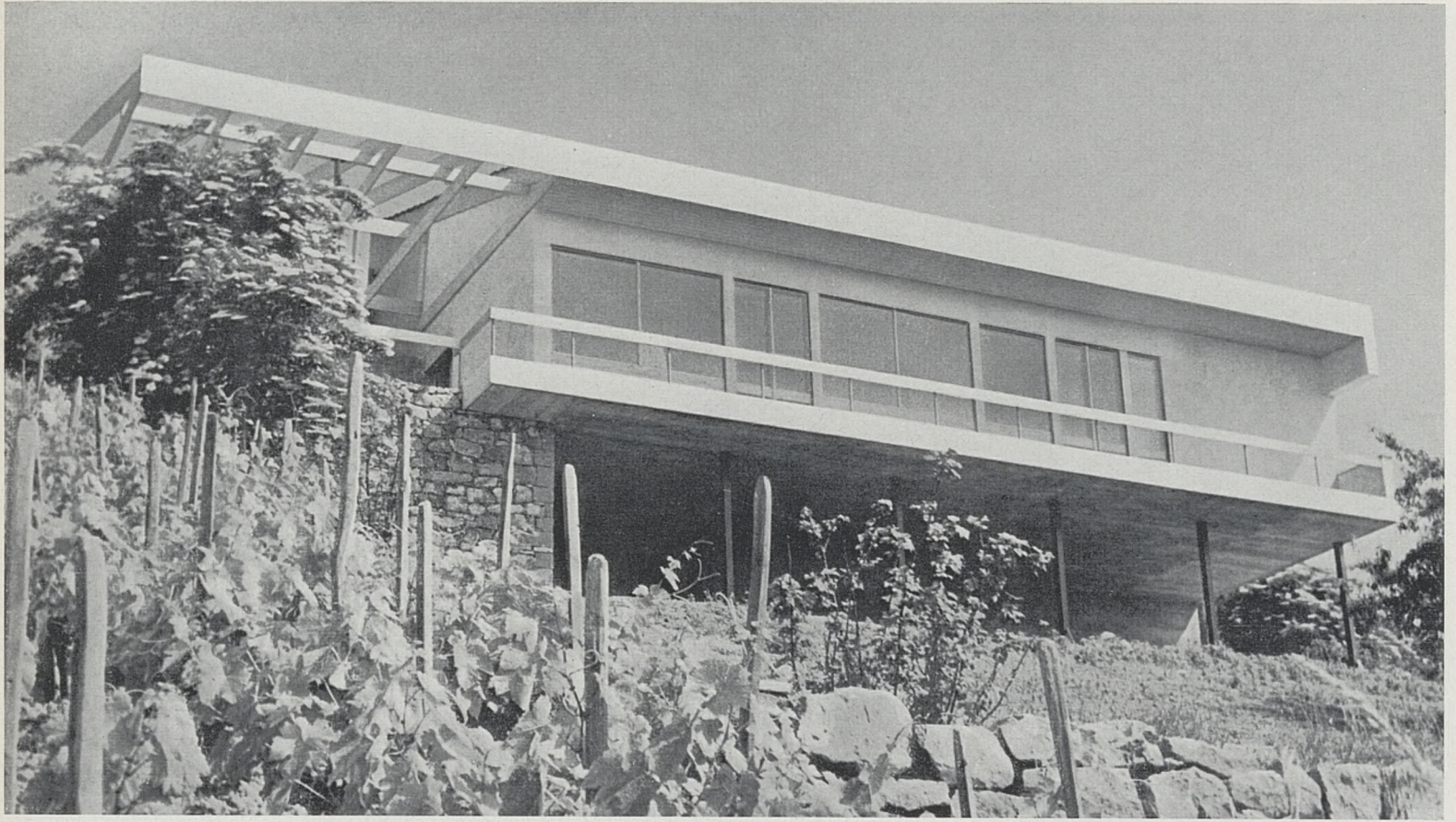


Villa à Belmont/Lausanne, 1959

Roland Willomet, architecte SIA, CEA

Louis Lachat, collaborateur

Jacques Boss, ingénieur, SIA



Rez-de-chaussée et coupe

- | | |
|------------------|----------------------------|
| 2. Entrée | 12. Chambres |
| 3. Galerie | 13. Galerie de circulation |
| 8. Cuisine | 14. Bain |
| 9. Coin à manger | 15. W.C. |
| 10. Salon | 16. Terrasse patio |
| 11. Coin de feu | 21. Séjour d'été |

Cette construction est située sur d'anciens murs de vignes; la configuration du terrain a déterminé l'implantation, le système constructif, les niveaux d'habitation et le parti de la toiture. Une attention particulière fut vouée à son intégration dans le site malgré l'hostilité des autorités.

On entre au rez supérieur, au niveau de la route, en franchissant une passerelle. A l'intérieur, l'entrée se situe sur la galerie traversant l'arrière du séjour; un escalier très léger descend à la zone d'habitation du rez-de-chaussée. De ce fait, la découverte du site ne se produit que lorsqu'on atteint l'étage d'habitation; la galerie, l'entrée, l'escalier participent au volume du séjour qui comporte en outre, sans discontinuité, le coin de feu bibliothèque, le salon, le coin à manger, la cuisine.

Malgré les dimensions restreintes de l'ensemble, les désirs du maître de l'ouvrage sont respectés et les espaces consacrés aux diverses fonctions gardent une certaine ampleur due à la surélévation partielle du séjour et à la continuité qu'offre la terrasse patio en prolongation du coin à manger.

Le niveau d'habitation comporte trois chambres à coucher groupées autour d'une zone sanitaire complète.

Le niveau inférieur est occupé par les caves et la chaufferie adossées à la pente, un large portique se développe dans la zone sud de cet étage, créant une aire plane couverte de 70 m² dont l'agrément est primordial dans un terrain si accidenté et où l'intimité des espaces extérieurs était difficile à sauvegarder. Ce portique est équipé d'un coin de feu; il constitue une zone de séjour d'été. Un escalier accroché à l'ancien mur de vigne opère la liaison entre le niveau inférieur et la terrasse ouest.

La mise en œuvre de matériaux simples et traditionnels était imposée par le budget à disposition. Les murs du sous-sol sont en béton armé; les porteurs au sud sont constitués par des DIN 120, l'escalier du sous-sol est massif, celui qui occupe le fond du séjour est constitué par des tubes carrés de 30 mm. supportant des marches en bois revêtues de plastic.

Le rampant du séjour est lambrissé de sapin laissé naturel. C'est un parquet de Wengé qui recouvre le séjour. Tous les murs sont peints au moyen d'une dispersion sablée projetée au pistolet.

Le grand vitrage sud est en partie fixe. Il est protégé des intempéries par un large avant-toit qui joue en outre un rôle contre le soleil d'été; en hiver, le soleil pénètre jusqu'au fond du séjour.

Une galerie de circulation complète l'expression de cette face principale.

Photo Germond